

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **Des résultats prévus pour l'exercice 2018-2019 qui confirment la bonne situation économique et financière du Québec**

**Québec, le 21 juin 2019.** – Les résultats présentés aujourd'hui dans le *Rapport mensuel des opérations financières préliminaire au 31 mars 2019* laissent présager un surplus budgétaire de 4,4 milliards de dollars au terme de l'exercice 2018-2019, une hausse de 1,9 milliard par rapport aux prévisions du budget de mars dernier.

Ce surplus confirme la bonne performance de l'économie du Québec au cours des derniers mois et la gestion rigoureuse des finances publiques par le gouvernement. Concrètement, la hausse du surplus s'explique notamment par :

- une hausse de 796 millions de dollars des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement;
- une hausse de 569 millions de dollars des revenus provenant des entreprises du gouvernement liée à l'effet des températures plus froides que prévu sur les résultats d'Hydro-Québec et à l'augmentation de la valeur des placements en capital de risque d'Investissement Québec;
- une diminution de 456 millions de dollars de dépenses en lien avec la révision de l'estimation de certaines provisions, dont celles pour le passif environnemental et celle pour les prêts et les garanties de prêts octroyés par le gouvernement;
- une diminution de 103 millions de dollars du service de la dette en raison des taux d'intérêt moins élevés que prévu.

Ces résultats sont préliminaires et ils seront ajustés en fonction des renseignements additionnels qui auront été obtenus d'ici la clôture des états financiers consolidés. Les résultats finaux seront présentés à l'automne dans les *Comptes publics 2018-2019*.

Le prochain *Rapport mensuel des opérations financières*, le premier lié à l'exercice 2019-2020, sera publié le 30 août. Dorénavant, les résultats présentés dans le rapport mensuel seront pleinement consolidés, comme c'est le cas dans le budget et dans les comptes publics.

**Citation :**

« La hausse du surplus est principalement due à des éléments ponctuels et non-récurrents. Par conséquent, nous maintenons notre objectif d'équilibre budgétaire en 2019-2020, comme indiqué dans le budget de mars dernier. Nous devons gérer les finances publiques de façon rigoureuse tout en poursuivant nos efforts pour permettre à notre économie de performer à la hauteur de son potentiel. »

*Eric Girard, ministre des Finances*

**Liens connexes :**

Le *Rapport mensuel des opérations financières préliminaire au 31 mars 2019* peut être consulté sur le site Internet du ministère des Finances au [www.finances.gouv.qc.ca](http://www.finances.gouv.qc.ca). Un [aperçu du format du nouveau rapport](#) présentant les résultats consolidés qui sera en vigueur à compter de la prochaine parution est aussi disponible.

– 30 –

**Source :** Fanny Beaudry-Campeau  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 418 576-2786